



INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 22 décembre 2025

**FIN DU TOUT-ÉLECTRIQUE OBLIGATOIRE EN 2035 :
POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET L'AUTOMOBILE CLUB
DU NORD DE LA FRANCE, C'EST UNE VICTOIRE HISTORIQUE POUR
LE BON SENS ET LA LIBERTÉ DE CIRCULER DES AUTOMOBILISTES.**

COMMUNIQUÉ

Le mardi 16 décembre 2025, la Commission européenne a renoncé à l'interdiction totale des voitures neuves à moteur thermique pour 2035. L'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club saluent cette décision qui préserve la liberté de circulation des Français et l'avenir de notre industrie.

Un renoncement qui reflète une réalité de mobilité

Après plusieurs mois de tergiversations, l'Union européenne a officiellement renoncé à l'interdiction de la vente de voitures thermiques à partir 2035. Les constructeurs pourront donc continuer à commercialiser une part limitée de voitures neuves équipées de moteurs thermiques ou hybrides.

Si cette autorisation reste encadrée par des objectifs stricts, notamment de réduction des émissions de CO₂, elle enterre définitivement la menace d'une transition forcée et brutale qui mettait en péril l'accès à la mobilité pour des millions de Français.

« 40 millions d'automobilistes » salue cette décision

L'association « 40 millions d'automobiliste » et l'Automobile Club avaient souligné à de multiples reprises les risques majeurs liés à cette mesure qui mettait en péril des millions d'emplois et la liberté de circuler des citoyens les moins aisés.

« On le dit depuis des années, le tout électrique forcé en 2035 était une impasse sociale et industrielle. Cette décision change tout pour les automobilistes : il s'agit de la fin de l'obsolescence programmée des voitures actuelles. Ce renoncement ouvre la porte aux hybrides rechargeables et aux carburants de synthèse qui permettent de décarboner sans tout casser. Pour l'automobiliste, c'est un message de liberté. C'est une journée historique pour le bon sens automobile », estime Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.